



Fin du programme de rachat d'actions

Paris, le 10 mai 2019 – Conformément à la décision du conseil d'administration d'Atari (la « Société ») du 19 février 2019 (cf. communiqué du 5 avril 2019), le programme de rachat d'actions mis en œuvre le 5 avril 2019 a pris fin le 7 mai 2019.

Entre le 5 avril et le 7 mai 2019, la Société a acquis 2 245 282 actions propres (représentant 0,88% du capital de la Société), pour un prix moyen de 0,3882 euros.

Comme annoncé dans le communiqué du 5 avril 2019, les actions ainsi acquises seront affectées à l'objectif suivant : Faciliter l'opération de cotation secondaire des titres de la Société sur le marché du Nasdaq First North à Stockholm.

A propos d'Atari

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un Groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command® ou Pong®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur : www.atari.com et www.atari-investisseurs.fr. Les actions Atari sont cotées en France sur Euronext Paris (Compartiment C, Code ISIN FR0010478248, mnémo ATA), en Suède sur Nasdaq First North sous la forme de certificats de dépôt (Code ISIN SE0012481232, Ticker ATA SDB) et sont éligibles au programme Nasdaq International aux Etats-Unis (Compartiment OTC - Ticker PONGF).

Contacts

Atari - Philippe Mularski, Directeur financier
Tel +33 1 83 64 61 57 – pm@atari-sa.com

Calyptus - Marie Calleux
Tel + 33 1 53 65 68 68 – atari@calyptus.net

Ceci est une information qu'Atari SA est obligé de publier en vertu du règlement européen sur les abus de marché (MAR). L'information a été soumise pour publication par les personnes de contact mentionnées ci-dessus, le 10 mai 2019 à 08h00.